

Bibliothèque cantonale, Sion

ABONNEMENTS :

Un an (Suisse) Fr. 3.50
Six mois » 2. —
Trois mois » 1.50
Etranger: Port en sus.

2.50 seulement
pour les Cercles, Hôtels,
Cafés, Restaurants et Coiffeurs.

NOUVELLISTE

VALAISAN

ANNONCES :

La ligne ou son espace
Valais 10 Ct.
Suisse 15 »
Etranger 20 »

Rédaction, Administration
Bureau du journal, St-Maurice
Téléphone

Journal du Matin, paraissant à ST-MAURICE, le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI

Les Echos de St-Maurice, que dirige avec intelligence et dévouement M. le Chne Dr Mariétan, publie aujourd'hui un article de notre Directeur. Nous sommes certains d'intéresser nos lecteurs en le plaçant sous leurs yeux.

Les vocations littéraires

C'est un plaisir, pour l'écrivain frondeur, que de mettre à part une idée neuve et de se dire : « Ceci ne regarde pas la polémique. Je vais écrire une jolie page dans une revue que j'aime, et en pleine campagne, avec une tête bien reposée. »

Malheureusement, aux champs, en forêts, il arrive toujours la même chose. Au lieu de relire l'article qui vous a inspiré et que vous vous proposez gentiment de commenter, on lit ce que le dix-huitième siècle appelait le *Grand Livre de la Nature*.

Ce Livre a bien des chapitres, c'est-à-dire bien des chemins s'enfonçant dans les bois profonds ; il a bien des pages, c'est-à-dire bien des paysages tour à tour pittoresques ou sévères qui vous attirent et vous retiennent.

Et c'est ainsi que, tous les matins, nous retrouvons sur notre bureau, bien en évidence, pour rappeler à notre mémoire, oublieuse ou fatiguée, le numéro des *Echos de St-Maurice* du mois dernier.

Nous vous engageons à revoir l'appel qui est adressé aux âmes bien disposées et aux esprits ouverts aux idées généreuses ; d'abord, parce que très certainement vous renouvelerez votre abonnement, et c'est là une bonne œuvre ; puis, après cela, vous comprendrez mieux notre article de ce jour, auquel, d'ailleurs, beaucoup songent depuis longtemps.

Les *Echos* s'engagent charitablement à être les tuteurs gracieux des jeunes étudiants qui, frais émoulus ou non du baccalauréat, font leurs premières armes dans la littérature.

Cette excellente idée évoque chez le journaliste, qui a souffert pour arriver, pour être compris, tout un monde de souvenirs et de réflexions.

Pour nous, nous le déclarons sans embages, nous ne croyons pas que ce sont les vocations littéraires, les missions d'écrivains qui manquent au sortir du collège. Et les *Echos* qui vivent dans ce milieu-là savent parfaitement qu'il y a un grand nombre d'étudiants dont le rêve serait de tenir une plume, d'écrire un article de journal, de ciseler une critique, de publier un roman qui passerait à la postérité.

Et on ne peut se défendre d'un profond étonnement lorsqu'on examine la situation littéraire où la Suisse française se trouve et qu'on compare sa médiocrité. Montrez-nous des auteurs goûtés et aimés, des journalistes pleins de verve et d'esprit, des poètes, à la rime enchantée, qui savent chanter la terre sans oublier le ciel.

C'est bien difficile.

Mais comment peut-on arriver à un

semblable résultat quand il y a de si bonnes dispositions à vingt ans, l'âge de l'enthousiasme et des nobles envolées ?

Les raisons en sont simples.

Nous connaissons plusieurs jeunes gens qui, après avoir été l'honneur de leurs classes s'essayèrent dans une revue ou un journal quelconque et qui, au bout de deux ou trois études, laissèrent tomber leur plume d'une main fatiguée, d'un cerveau découragé, pour entrer dans un bureau administratif ou suivre une carrière industrielle.

Il a manqué à ces jeunes gens-là, un maître, un homme de cœur, et la persévérance quand même.

On est trop dur pour les débutants. Et souvent, hélas ! les professeurs, au lieu d'étudier soigneusement le talent naissant, l'article paru, s'unissent aux critiques qui pensent que les gens dégoûtés sont les seuls gens de goût.

Ceci n'est pas une innocente fantaisie de l'esprit. Le mot est plus profond, plus réel encore qu'on ne puisse l'imaginer.

Il ne suffit pas, de nos jours, d'avoir du talent, ce talent fut-il extraordinaire, génial. Si un jeune veut percer, il doit cultiver l'actualité. Le télégraphe, le téléphone apportent sans cesse des nouvelles qu'il faut commenter. S'il s'agit d'une élection ou de la mort d'un personnage, il faut sur l'heure écrire un nombre de lignes qui varie suivant l'importance et qui peut devenir, pour une revue, un nombre de colonnes. S'il survient une nouvelle scientifique, il faut la vulgariser séance tenante. Et des milliers de juges sévères sont prêts à condamner l'auteur s'il commet une inexactitude, s'il en dit trop ou n'en dit pas assez.

C'est le moment de rappeler le dicton : « Aux qualités qu'on exige d'un domestique, est-il beaucoup de maîtres qui seraient dignes d'être valets ? »

Assurément, les choses doivent être jugées. Mais est-il nécessaire que le censeur soit morose ou méchant ?

Est-il nécessaire de chercher absolument querelle à l'observation et à l'imagination du débutant ?

Nous ne le pensons pas. Combien il serait plus noble d'encourager les bonnes volontés, de guider la plume et le cerveau. Osons paraphraser une parole auguste : « les jeunes sont le sel de l'avenir, et si vous mouillez trop le sel, il deviendra affadi, et, alors, avec quoi salera-t-on ? »

Former des écrivains, c'est former des défenseurs de Dieu et de la Patrie. Il n'est pas indifférent au monde catholique que saint Augustin et saint Thomas d'Aquin, Bossuet, Descartes, Chateaubriand, de Maistre, Veuillot aient ou n'aient pas écrit. N'est-ce pas la presse qui donne de l'esprit au genre humain ?

Ceci dit, il faut reconnaître pour être juste, que les jeunes se découragent trop vite, peut-être parce qu'ils n'ont pas la vocation littéraire bien assise. Ils voudraient tout de suite un salaire qui corresponde à leurs rêves, ils se fâchent si le directeur a dû faire des corrections intelligentes, si l'article n'a pas eu la place d'honneur et, surtout, s'il n'a pas été inséré.

Pauvres âmes naïves ! il faut, dans les lettres surtout, sucer le lait de la pau-

vreté et des tribulations, comme le dit Shakespeare, avant d'arriver au succès.

Mais que pèsent ces considérations, que pèsent les déboires, les dégoûts quand c'est pour Dieu, pour le Bien qu'on veut travailler l'opinion ?

Et la vocation littéraire doit être intimement liée à la question religieuse, qui est la plus grande des questions.

Lorsque la littérature apparaît seule, dégagée de l'idée de Dieu ou contre Dieu, c'est que le peuple se meurt et que le pays s'en va, qu'il n'y a plus rien.

On a vu que le jour où ce qui s'écrit est en opposition avec la doctrine divine, la littérature devient une misérable chose qui n'a jamais marqué que les décadences méprisables d'Athènes, de Rome, de Corinthe, de Florence et, aujourd'hui, de la très douce France.

Nous ne sommes plus au temps regretté où il n'y avait point de places pour les graves et troublants événements. On cultivait sa terre, on développait son commerce, sans qu'il fut indispensable de déchirer une bande de journal ou de couper un livre, afin de « savoir ».

A notre époque, tout le monde lit, et le livre comme le journal ont cessé d'être un instrument de la paix, un jouet, un amusement, une distraction aimable et intelligente au milieu des périodes calmes.

Ce sont des armes, les plus redoutables de toutes, qui, semblables aux faux despaysans, lesquelles, jadis, ne coupaient que les blés et les avoines peuplés de rouges coquelicots, servent maintenant à faucher les réputations, à faire voler le nom de Dieu en des phrases sublimes, ou en des blasphèmes ignobles.

Qu'était la presse autrefois ?

Rien.

Qu'est-elle aujourd'hui ?

Tout.

Dès lors, on comprend la nécessité inéluctable dans laquelle nous nous trouvons de former des journalistes, des écrivains, pour préparer la terre et la rendre propre à recevoir la graine.

Il n'y a pas d'œuvre plus patriotique, plus belle, que celle qui consiste à disputer au siècle incrédule et mauvais, l'âme et l'esprit de nos populations catholiques.

CH. SAINT-MAURICE.

ECHOS DE PARTOUT

Un nouvel engin de destruction. — Un canon-mitrailleuse qui tire jusqu'à 600 coups à la minute est considéré, non sans raison, comme une arme terriblement perfectionnée.

Que penser alors du nouvel engin de guerre inventé par un ingénieur lithuanien, M. Ecodor Troitz, dont le « rendement », assurent les experts qui ont assisté aux essais, varie entre 4000 et 12,000 coups à la minute !

C'est un véritable déluge de plomb et de cuivre que peut faire pleuvoir, en moins d'un quart d'heure, la mitrailleuse électrique Troitz, car, bien entendu, l'engin dont il s'agit est actionné par l'électricité, un seul homme servant à pointer le canon et à le ravitailler en cartouches, au fur et à mesure de son effroyable consommation de munitions.

La portée n'est pas considérable, cinq kilomètres au maximum, mais la précision et la rapidité du tir compensent largement ce petit désavantage puisque la mitrailleuse Troitz représente à elle seule vingt canons Maxim ou Galling.

Le train le moins rapide. — Quel est le train le moins rapide du monde ?

Un de nos confrères sportifs répond à cette question angoissante :

C'est l'Espagne qui possède ce champion. Elle est d'ailleurs fertile en trains pour lesquels le 18 à l'heure n'a pas de secrets.

Mais la ligne de Soto-de-Rey à Ciano-Santa-Ana peut offrir mieux. Il y a 22 kilomètres de Soto-de-Rey, à Ciano-Santa-Ana, et il y a une station intermédiaire, Sama, qui est à 19 kilomètres de Soto-de-Rey et à trois kilomètres de Ciano-Santa-Ana.

Or, voici l'horaire du train en question :

0 kil. Ciano-Santa-Ana, 6 h. 25 matin.

3 kil. Sama, 6 h. 55 matin.

22 kil. Soto-de-Rey, 8 h. 20 matin.

La vitesse moyenne totale du train est donc de 14 kilomètres à l'heure, et de Ciano-Santa-Ana à Sama, elle est de 6 kilomètres à l'heure.

Accident et guérison bizarres. — Le « Journal d'Alsace-Lorraine » nous apprend l'accident dont vient d'être victime, à Lunéville, un ouvrier peintre du nom de Meyer. En se mouchant un œil lui sortit de l'orbite.

C'était, il faut le croire, un œil de verre, sans quoi le moindre rhume de cerveau coûterait à ce malheureux les yeux de la tête.

M. Georges Vaughan, de Northampton, est aveugle depuis dix mois. En se promenant, ces jours derniers, il heurta violemment un pilier. Il en resta étourdi. Mais, quand il reprit ses sens, il voyait.

Malgré cela, les malheureux atteints de cécité feront bien de ne pas croire à la vertu curative des piliers.

Etranges reliques. — Un des correspondants des journaux anglais qui ont accompagné à Lhasa l'expédition du colonel Younghusband raconte qu'il visita, aux environs de la capitale tibétaine, le temple de Rama-Tché, où vivent les lamas-sorciers.

« Le temple est obscur et humide comme une crypte souterraine, expose-t-il. Dans un vestibule, je pus contempler un étrange assemblage d'objets servant aux pratiques des sorciers.

« Il y avait là des armes aux formes bizarres, des animaux empaillés, des rouleaux de parchemin, des masques aux traits fantastiques, des crânes, des ossements, etc. Mais je fus bien surpris de reconnaître dans le tas une vieille bicyclette qui avait perdu ses pneumatiques, et... une machine à fabriquer des saucisses ! Elle portait encore la marque d'une usine de Birmingham... »

Pensée. — Conservez la sainte gaité cordiale qui nourrit les forces de l'esprit et édifie le prochain.

Curiosité. — Parmi les vis employées dans la monture d'une montre, il y en a de si petites qu'il en faut 380,000 de certaines d'entre elles pour peser une livre.

Mot de la fin. — Un cordon bleu est cité comme témoin dans une affaire d'assises, où ses maîtres sont compromis.

— Dites nous ce que vous savez, lui demande le président.

— Faire un peu de cuisine.

Grains de bon sens

Ignorance

— Qu'est-ce que cela peut bien faire à un pauvre malade qu'on lui mette de l'huile sur les membres ? disait bêtement le gros Boulot, en plaisantant sur son malheureux voisin qui venait de recevoir l'Extrême-Onction.

Mon Dieu, disait-il, je ne suis pas ennemi de la religion. Mais à quoi bon cette cérémonie qui fatigue les malades ? Quand le malade est confessé, puisqu'il faut en arriver là, je ne vois pas ce qu'il y ait à y faire de plus.

Boulot raisonnait comme un Boulot peut raisonner. Que voulez-vous qu'un gros homme comme lui puisse comprendre aux choses surnaturelles ? Tout ce qui sortait du matériel dépassait absolument sa mesure.

Au fond, c'était une ignorance épanchie qui le faisait causer ainsi.

Le malheur est que tous les pauvres

gens qui se mêlent aujourd'hui de discuter religion n'en savent pas le premier mot. Et ils veulent juger de ces choses comme les gens regardant à l'envers de la lunette d'approche. Au lieu de voir les objets grossis, ils les voient infiniment petits et n'y distinguent rien.

LES ÉVÉNEMENTS

Les casernes fleuries.

Dans toutes les casernes de France, règne en ce moment un joyeux tumulte. Les anciens soldats, sous la conduite des officiers, décorent les bâtiments, un peu sombres, de feuillage vert, des drapeaux sont attachés à la porte des chambrées et des souhaits de bienvenue se déroulent ainsi que des frises dans les vastes réfectoires.

La récente circulaire du ministre de la Guerre demande à tous les chefs de corps de rivaliser de zèle, de s'ingénier à rendre légères les premières heures que le jeune soldat passe à la caserne.

Cet appel sera sûrement entendu ; depuis quelques années, d'ailleurs, les colonels ont voulu mériter leur beau titre de père du régiment. La musique va chercher à la gare les nouvelles recrues et les amène à la caserne, à travers la ville, au son d'une joyeuse fanfare. Un banquet réunit autour d'une table tous ces hommes, qui durant deux années vivront côte à côte, accompliront les mêmes devoirs, et le soir une représentation théâtrale clôt cette première journée, la plus pénible, par des rires et des chansons.

On n'emploiera jamais assez d'égards envers les bleus ; on doit leur ouvrir un crédit de confiance et d'affection, ils ont besoin de se sentir soutenus et encouragés. Il faut se dire qu'un assez grand nombre de ces jeunes soldats, à la campagne principalement, sont mariés et pères de famille. Ils arrivent à la caserne le cœur plein d'angoisse ; un rien les irrite et pour adoucir leur exil de deux années il faut aux chefs à la fois de la douceur et cette diplomatie du cœur qui signe de délicats traités. On a raison d'embellir les casernes et d'accueillir les bleus comme de grands et bons enfants ; c'est avec de tels procédés que l'on rassure les jeunes soldats et que l'on sèche les larmes de ceux qui les regardent partir.

Angleterre et Russie

Un courant d'opinion se manifeste en Angleterre en faveur d'une entente avec la Russie.

Le roi, le gouvernement, la presse tout entière et toutes les classes de la société souhaitent sincèrement des relations plus amicales avec l'empire russe.

Les journaux disent qu'une Russie prospère en Europe et en Asie doit toujours être avantageuse à l'industrie britannique. C'est seulement par une coopération mutuelle que l'Angleterre et la Russie, les deux puissances prédominantes en Asie, pourront rendre profitables leurs énormes ressources. Il n'y a aucune raison pour s'opposer à une telle coopération : la France fait tout son possible pour une entente avec la Russie et l'Angleterre, les Etats-Unis la souhaitent également. Une entente pareille ne pourrait être interprétée comme une menace par aucune nation ou race au monde.

Nouvelles Etrangères

Le congrès de la tuberculose. — M. Loubet a ouvert, hier, le congrès international de la tuberculose par un petit discours charmant aux allures d'improvisation, qui a eu un succès des plus vifs. On a eu très nettement l'impression qu'il y avait dans les applaudissements dont la péroraison du discours présidentiel a été couverte beaucoup plus que la déférence spéciale due au chef d'un Etat. M. Loubet avait su émouvoir ses auditeurs. Ils paraissaient touchés au spectacle de la grande simplicité avec laquelle

le premier magistrat de la République avait parlé de la responsabilité des pouvoirs en face d'une des pires misères humaines. Et le souvenir restera de ce discours, qui est presque un adieu, car M. Loubet ne retrouvera pas un auditoire pareil avant de quitter la présidence.

Peut-être aussi, ce Congrès auquel participent des savants venus de partout au nom de leurs Etats, nous permet-il l'espoir d'une entente sur d'autres points !

Puisque les pays civilisés se concertent en vue de soustraire leurs habitants à la maladie, pourquoi refuseraient-ils de s'entendre pour éviter la guerre, qui est une maladie non moins terrible, mais plus facilement guérissable que les autres ?

M. de Hérédia. — L'enterrement de M. de Hérédia, poète, a été, pour la littérature française, l'occasion de discourir beaucoup. On dirait vraiment qu'un grand poète est mort, — alors que le souffle de M. de Hérédia s'est arrêté aux *Trophées*, mince volume un peu prétentieux.

Le pape et les sports. — On annonce que lundi prochain aura lieu, dans l'enceinte du Vatican, des fêtes de gymnastique, de cyclisme et d'athlétisme.

Le Pape assistera à ces fêtes et distribuera les récompenses.

Le déluge en Calabre. — On mande de Nicastro, en Calabre, que depuis mardi le déluge n'a pas cessé. Le mauvais temps règne sans interruption.

Les habitants se trouvent dans des conditions terribles, la pluie faisant écrouler les murs que le tremblement de terre avait épargnés.

Un pont s'est écroulé à Magisola : on dit qu'il y a des blessés.

Le ministre, garde des sceaux, a télégraphié aux préfets des provinces avoisinantes en leur recommandant de faire le nécessaire pour la construction de baraquements et de réparation des maisons qui peuvent être réparées.

Un train arrêté par trois bandits. — Une dépêche de Seattle annonce qu'un train du Great Northern Railway a été arrêté par trois bandits ; à l'aide de la dynamite, ils firent sauter la porte d'un wagon contenant 50,000 dollars dont ils s'emparèrent.

Un shérif, à la tête d'un parti d'une centaine d'hommes s'est mis à la poursuite des voleurs ; on dit que ces derniers ont été cernés et qu'une terrible bataille s'est engagée. Il y aurait des morts et des blessés.

Un saut dans le vide. — Dès leur arrivée à Birmingham, un monsieur et une dame, qui venaient de Londres, ayant voyagé toute la nuit, avisèrent le chef de gare que, quelques heures auparavant, en pleine nuit, un voyageur qui était dans le même compartiment qu'eux avait brusquement ouvert la portière du wagon et, sans prononcer une parole, avait sauté dans le vide.

L'inconnu, dirent les deux voyageurs, était correctement vêtu.

Le chef de gare fit immédiatement partir une locomotive sur laquelle prirent place quelques employés de la gare, qui se mirent en devoir de retrouver la personne en question.

En arrivant près de Stechford, on apprit que le corps du malheureux inconnu venait d'être retrouvé ; il était affreusement mutilé ; c'était celui du colonel Mac Swiney, médecin militaire et habitant Birkenhead.

Les compagnons de voyage de l'infortuné colonel écartent toute idée de suicide ; ils pensent que le malheureux, brusquement tiré de son sommeil, et encore inconscient ouvrit la porte de son compartiment croyant se trouver dans un wagon à couloir.

Le roi Pierre menacé. — Le *Standard* publie une lettre d'un ancien ministre serbe, qui prétend que la situation du roi Pierre devient de jour en jour plus incertaine. Des forces invisibles sont à l'œuvre et menacent de faire un coup d'Etat.

Le roi Pierre comprend parfaitement l'étendue du danger, et les bruits qui ont circulé dernièrement au sujet d'une abdication en faveur du prince royal ne sont nullement dénués d'un certain fond de vérité.

L'auteur de la lettre ajoute que l'accession au trône du prince royal serait, à cause du caractère perversi de ce dernier une véritable calamité pour le pays. En tous cas, le règne du nouveau roi serait de courte durée et sa fin serait aussi tragique que celle de l'infortuné Alexandre.

L'impuissance d'un vice-roi. — Quelques journaux publient une dépêche de Saint-Petersbourg disant que le vice-roi du Caucase écrit à l'empereur qu'il considère la situation comme très grave. Il lui est impossible de rétablir l'ordre et il désire être renvoyé de son poste. Il a reçu une centaine de lettres contenant des menaces de mort.

Malgré l'augmentation des effectifs de la garnison, des actes de pillage et de meurtre se produisent journellement.

Mort d'un généralissime. — Le maréchal Edhem pacha, généralissime durant la guerre gréco-turque, est mort à Constantinople.

Le suffrage universel en Autriche. — Le député Ebenhoch a déposé une proposition d'urgence, invitant le gouvernement à faire une enquête dans le dessein de présenter au Reichsrath, en remplacement du mode électoral actuel, injuste, un projet de loi relatif à l'établissement du suffrage universel, en tenant compte des particularités nationales, économiques et sociales de la population autrichienne.

Accident à Bellegarde. — Mercredi soir, un ouvrier de l'usine électro-métallurgique d'Arlod, nommé Boissac, âgé de 57 ans, surveillant un concasseur, a voulu retirer un bloc qui ne pouvait pas passer. Il a eu le bras complètement arraché et une fracture au crâne. La mort a été instantanée. Boissac était marié et père de famille.

Les Arméniens à Constantinople. — Un grand quartier arménien, situé dans le faubourg de Takim, a été cerné mercredi matin par un cordon de troupes et des perquisitions opérées dans chacune des maisons. On assure que ces perquisitions sont restées sans résultat.

Noce sanglante. — A l'occasion d'une noce qui se tenait dans un débit du faubourg de Colmar (Allemagne), une rixe sanglante a éclaté, à trois heures du matin, entre les invités et quelques individus qui avaient fait irruption dans la salle de bal, où ils prétendaient « en être aussi ».

Lorsque les gens de la noce, outrés d'un pareil sans-gêne, se mirent en devoir de les expulser, les intrus sortirent des revolvers de leurs poches. Une bagarre générale se produisit. Un jeune homme de Niedermorschwiller a été si grièvement blessé qu'on a dû le transporter à l'hôpital.

Les gardes de nuit, attirés par le bruit de la lutte, ont procédé à l'arrestation des valides.

M. Sulzer et la Presse

M. Sulzer, l'auteur du voyage Rome-Berlin au Conseil national, est religieusement réhabilité par la Presse. Il paraît qu'aucune intention blessante n'a jamais germé dans son cœur, et s'il a parlé de Rome, c'était pour pouvoir parler de Berlin aux Socialistes.

Admettons l'explication. Il se trouve alors que la Droite a été malmenée un peu à tort, et c'est ce que M. Philippona nous dit, dans la *Liberté* de Fribourg, avec cet esprit et cette clarté qui font le charme de ses correspondances.

M. Philippona est un maître qui connaît les hommes politiques mieux que personne ; il y a des années qu'il fréquente le Parlement ; il nous assure de

la parfaite bonne foi de M. Sulzer., nous n'avons plus qu'à nous retirer sous la tente.

Nouvelles Suisses

Les débats du Conseil national. — Deux questions d'inégale importance ont été à l'ordre du jour au Conseil national : la police politique et nos relations commerciales avec l'Espagne. Nous sommes les adversaires déclarés de toute police politique qui n'est qu'une arme dans les mains des Radicaux, mais il semble bien, d'après les débats, qu'à M. Greulich a manqué de preuves dans ses affirmations — et M. Brenner a eu la victoire facile.

Au sujet de l'arrangement provisoire avec l'Espagne, dont les traités de commerce sont périmés, M. Fonjallaz, conseiller national vaudois, aidé de M. Secrétan, et de M. Kuntschen, notre conseiller national, a énergiquement élevé la voix en faveur de la viticulture suisse toujours sacrifiée. L'effet de ces interventions est immense.

L'âge du mariage au Conseil des Etats. — Le Conseil des Etats, dans la discussion du projet de Code civil, a tranché mercredi passé, en divergence avec le Conseil national, une question intéressante : celle de l'âge requis pour contracter mariage. Le Conseil national a fixé la limite d'âge à 18 ans pour la femme. La commission du Conseil des Etats a adhéré en principe, mais en admettant, « pour des motifs graves », une dispense entre 16 et 18 ans.

Les sociétés féminines suisses ont adressé, le 25 septembre, aux Chambres, l'intéressante pétition suivante :

« Le vote de la Commission du Conseil national et celui du Conseil national élevant l'âge de la capacité matrimoniale de la jeune fille de 17 à 18 ans, et mépris dispens, nous a remplies de joie. La commission du Conseil national l'a décidé à une grande majorité, le Conseil national avec 103 voix contre 15.

A notre grande satisfaction, la Commission du Conseil des Etats a aussi consenti à ce que l'âge de la capacité matrimoniale de la femme fût fixé à dix-huit ans, mais elle a malheureusement affaibli l'effet en admettant une dispense éventuelle entre 16 et 18 ans — Tout en accueillant avec reconnaissance le refus de toute dispense de la part de la Commission du Conseil national et du Conseil des Etats, nous, femmes, nous comprenons les raisons pour lesquelles dans certains cas exceptionnels une dispense ait été proposée.

Et cependant nous vous demandons instamment de bien vouloir vous en tenir au vote du Conseil national et d'interdire sans exception le mariage au-dessous de 18 ans. En tous cas nous vous prions de ne pas admettre la dispense au-dessous de 17 ans.

Une jeune fille de 16 ans ne se trouve sous aucun rapport dans les conditions voulues pour la vie conjugale, et par le mariage toute son existence serait brisée ou au moins gravement compromise.

Permettez-nous de vous rendre encore attentifs à notre pétition de 1904 ainsi qu'à ses annexes et au rapport des femmes médecins zurichoises, lesquels documents vous ont été soumis en avril dernier ».

Le Conseil des Etats n'a pas voulu se ranger entièrement à la demande des sociétés féminines et au vote du Conseil national. Mais il n'a pas voulu suivre non plus sa commission et, sur la proposition de M. Richard, il a décidé d'accorder une dispense à partir de l'âge de 17 ans, cela très exceptionnellement.

Election de deux juges fédéraux. — L'assemblée fédérale a procédé jeudi à l'élection de 2 juges fédéraux, par suite des morts que l'on sait.

Sont élus : M. Gysin, de Liestal, par 119 voix sur 158 bulletins valables ; M. Stoops, avocat à Berne, par 96 voix sur 162 bulletins valables.

M. Adam Gysin est né en 1852 à Wal-

denbourg (Bâle-Campagne). Il fit son droit à Bâle et à Göttingue. Ses études terminées à 22 ans, il entra au service Central suisse à Bâle. Nommé chef du bureau des expropriations, il eut à conduire de nombreuses affaires d'expropriation pour l'établissement de lignes nouvelles.

Après de longues années d'activité au service du Central suisse, M. Gysin retourna dans son canton d'origine. En 1884, il s'établit à Liestal comme avocat. De 1884 à 1890 il présida le tribunal de Liestal. Il a joué un rôle important, dans la politique cantonale. Il fut à plusieurs reprises président du Grand Conseil; il a présidé aussi le Conseil de direction de la banque cantonale de Bâle-Campagne.

M. Gysin est un juriste éminent. Il a toujours décliné une candidature à l'Assemblée fédérale.

M. Alfred Stooss est né le 16 janvier 1860 à Berne. Après avoir pris sa maturité en 1877, il a étudié le droit à Genève, Heidelberg, Leipzig et Berne. C'est à l'étude de l'avocat Brunner, conseiller national, qu'il fit son stage.

Après avoir passé avec succès ses examens d'avocat à Berne, il travailla un temps à l'étude de Me Sahli, puis il ouvrit une étude à son nom et a pratiqué depuis lors sans interruption.

En 1891 il fut nommé suppléant au tribunal cantonal; en 1904 la Société bernoise des avocats l'appela à sa présidence.

M. Stooss est le frère du professeur Dr Carl Stooss, à Vienne, et du professeur de médecine Max Stooss, de l'Université de Berne.

Le père, M. Karl Stoss, mort en 1870, avait été conseiller d'Etat de Berne.

Tribunal administratif. — A l'occasion du cas de Spähni, ce télégraphiste zurichois qui s'est plaint d'avoir été l'objet d'une mesure injustifiée de la part de ses chefs, et dont les Chambres ont écarté le recours, le Conseil des Etats est revenu sur la question de la création d'un tribunal administratif. Le Conseil des Etats se montre favorable à cette création. Une instance supérieure neutre serait mieux placée que le Conseil fédéral pour connaître des plaintes des employés. „Si le tribunal administratif avait existé, a dit entre autres M. Hoffmann (St-Gall), nous nous serions épargnés toute cette agitation du corps des fonctionnaires.” „Le législateur fédéral, a dit M. Python (Fribourg), a donné aux employés des administrations cantonales droit de recours au Tribunal fédéral. Pourquoi n'y aurait-il pas d'instance supérieure neutre pour les employés de la Confédération ?”

L'assemblée a voté, en conséquence, un postulat favorable à l'institution d'un tribunal administratif.

Démission. — Le Conseil d'Etat de Fribourg a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission du Rd P. Rose comme professeur à la Faculté de théologie de l'Université.

Epouvantable situation d'un aiguilleur. — Un employé des Chemins de fer fédéraux, chargé de la surveillance de la voie et de la manœuvre des aiguilles, dans le tunnel du Hauenstein, côté d'Olten, faisait sa tournée habituelle, mardi après-midi, à 4 heures quand son pied se prit dans une aiguille. Il ne put le dégager, et il lui était impossible de faire un signal d'alarme. Le train venant de Bâle arrivait; un grondement qui devenait à chaque seconde de plus en plus retentissant indiquait au malheureux aiguilleur que le convoi avait déjà pénétré depuis quelques instants dans le tunnel. Encore deux ou trois minutes et la locomotive serait sur lui! D'un effort suprême, le martyr tenta de nouveau de se délivrer; mais en vain. Le train passa sur lui, lui coupant les deux jambes et un bras et lui fracturant le crâne.

Il vivait encore quand on le releva et put raconter la catastrophe dans ses horribles détails. On le transporta à

l'Hôpital d'Olten. Il y mourut au bout de quelques heures. Le défunt se nommait Thöni. C'était un employé modèle, au service des chemins de fer fédéraux depuis 24 ans.

Piqûres de guêpes. — Un jeune homme de Boudry, Neuchâtel, travaillait à la vendange, mardi après-midi, à la Maïresse sur Colombier. En prenant un verre de moût, il avala une guêpe qui le piqua au cou, ce qui provoqua une enflure qui le fit étouffer dans l'espace de 20 minutes; lorsque le docteur arriva, c'était trop tard pour le sauver tellement les choses s'étaient passées rapidement.

Le réfractaire Juvet. — Voici quelques détails fournis par l'*Impartial* sur ce nouveau cas d'insubordination militaire.

Juvet avait pris à l'avance toutes ses dispositions en prévision de son arrestation. Il avait donné sa quinzaine à son patron, payé sa pension et rendu sa chambre.

Malgré trois sommations, il ne s'était pas présenté au bureau de recrutement. Amené finalement par la gendarmerie en présence de l'officier commandant du bureau, le capitaine de Weck, il refusa, malgré toutes les exhortations, de revenir sur sa décision. Le capitaine de Weck lui fit remarquer qu'il serait probablement condamné à trois mois de prison et qu'il faudrait, au surplus, réparer l'année prochaine devant le conseil. S'il refusait de nouveau, il serait considéré comme récidiviste et la peine serait doublée. En aucun cas il serait exclu de l'armée.

Juvet répondit que toutes ses dispositions étaient prises, qu'il avait mûri depuis longtemps son projet, basé sur des motifs de conscience et que rien ne le ferait changer d'idée. A l'expiration de sa peine, il partira à l'étranger.

On fit remarquer à Juvet que son état de santé ne lui permettait, au reste, pas de faire du service militaire et que s'il passait la visite dans les formes réglementaires, il serait sans doute exempté. Mais aucune objurcation ne réussit à vaincre la ténacité de Juvet. Il fut alors mis en état d'arrestation et sera déféré comme réfractaire aux tribunaux militaires.

Nouvelles Locales

M. Clausen mis en cause au Conseil des Etats

La question du divorce est venue aux Etats et pendant que M. Scherrer dormait, l'araignée du matin (chagrin) a dû tisser sa toile.

Dans la discussion relative aux articles M. Scherrer avait attribué à M. Clausen qui représente le Valais au Tribunal fédéral le propos suivant :

« Selon les cas, il est moins mauvais de commettre un adultère entre ses quatre murs que de faire publiquement une promenade avec la femme d'autrui. » Le président donne lecture d'un télégramme de M. Clausen contestant énergiquement le propos que M. Scherrer lui a attribué. Jamais pareille pensée n'est entrée dans son cerveau.

M. Scherrer déclare n'avoir pas nommé M. Clausen dans son discours de vendredi. Néanmoins, il maintient que le propos auquel il a fait allusion a été réellement tenu, en sa présence, par M. Clausen. Pour être juste, l'orateur ajoute que M. Clausen ne partage plus actuellement le même point de vue dans les questions de divorce.

M. Isler, président, croit que M. Scherrer a dû mal comprendre M. Clausen. Il est impossible que ce magistrat ait émis l'opinion qu'un adultère n'est pas plus dangereux qu'une promenade avec la femme d'autrui; même aux yeux des catholiques, cette opinion est trop absurde pour avoir été prononcée. Il est probable qu'elle a été détachée de son contexte.

M. Wirz. Lorsque j'ai sommé M. Scherrer de désigner le nom du juge fé-

déral incriminé, il a prononcé le nom de Clausen. Les sténographes eux-mêmes l'ont entendu.

M. Scherrer. C'est vrai, mais je ne l'ai pas proféré officiellement. C'était une indication pour M. Wirz.

M. Python. Il est intolérable que des attaques personnelles contre des magistrats absents soient introduites dans les débats. M. Scherrer a manqué à toutes les règles parlementaires.

L'incident est clos.

Il n'aurait jamais dû naître. Comme le dit fort bien M. Clausen dans son télégramme, jamais une idée pareille ne peut venir à l'esprit d'un catholique. D'ailleurs, désavoué par MM. Isler, Wirz, Python, M. Scherrer doit finalement chercher autre chose. On se demande quelle mouche l'a piqué, car, depuis quelque temps, il est hargneux!

Les historiens à Aigle. — Mercredi, la Société d'histoire et d'archéologie vaudoise avait sa séance d'automne, à Aigle.

A 11 h., M. le prof. Mottaz, président ouvre la séance, au temple, par un rapide exposé de l'activité de la société pendant l'année. Il regrette le décès de quelques membres et annonce un certain nombre de candidats. Il donne ensuite un aperçu historique sur Aigle, dès l'époque romaine, à travers la période féodale et savoisiennne, la domination bernaise jusqu'à nos jours.

M. Marius Jacquerd, architecte, qui préside à la restauration du temple, nous parle ensuite de cet édifice, jadis sous le vocable de St-Maurice, et les résultats des fouilles faites pendant sa restauration. Celles-ci ont révélé l'existence antérieure d'une abside romaine et des restes d'un édifice romain. Des photographies exposées illustrent sa communication.

MM. Isabel, Jaccard, Cérésole font d'intéressantes communications sur des sujets divers. Le banquet, fort bien servi a eu lieu à l'hôtel Beau-Site. Il a été animé par les toasts de MM. Landry, Dupraz, curé d'Echallens, Alf. Cérésole, Dr Martin, *chanoine Bourban*, au nom de l'Abbaye de St-Maurice, Bonnard, au nom des autorités d'Aigle. Puis la Société va, sous la conduite de l'archéologue cantonal, M. Naef, visiter le château d'Aigle, un de nos plus remarquables monuments historiques et la tour et la chapelle de St-Triphon, dont il nous retrace les souvenirs lointains depuis l'époque du bronze, dont on a retrouvé de nombreux restes, jusqu'à la destruction du château par les Valaisans en 1475.

Bex. — Le Département militaire cantonal a nommé M. Francois Jacquerd, chef de la section de Bex-Lavey, en remplacement de M. Henri Crosset-Cherix décédé.

Foire de Sierre le 2 octobre

	Animux		Le plus élevé
	vendus	Prix	
Poulains	1		420
Mulets	2	300	450
Taureaux rep	2	220	370
Vaches	55	250	420
Génisses	15	180	350
Veaux	8	70	120
Porcs	31	50	140
Porcelets	22	20	50
Moutons	20	18	35
Chèvres	9	23	40

Il y a eu peu de vente, faute de marchands étrangers. Les prix ont été à la fin de la foire plutôt sur la baisse.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

Togo en Angleterre

Londres, 6 octobre. — (*Daily Express*) — On étudie la question d'une visite de la flotte de Togo en Angleterre.

La présidence des Etats-Unis

Londres, 6 octobre. — Le président Roosevelt a déclaré, dans une conversa-

tion avec un sénateur qu'il était absolument décidé à refuser toute candidature à la présidence en 1908.

Le flot révolutionnaire

St-Petersbourg, 6 octobre. — La mobilisation, dont aucun ukase n'a prononcé la cessation depuis que la paix est conclue avec le Japon, continue clandestinement sur une vaste échelle. Cette mobilisation a pour but de fournir au gouvernement des forces considérables pour lutter contre le mouvement révolutionnaire qui gagne quotidiennement du terrain dans tout l'empire.

La découverte du Dr Behring

Paris, 6 octobre. — Le Dr Behring a déclaré qu'il ferait samedi, au congrès de la tuberculose, une communication précise sur ses recherches et sur son remède, qu'il désigne sous la dénomination de TX.

Bureau de postes en flammes

Fey, 6 octobre. — Un incendie a détruit ce matin, à Fey, la maison où se trouve le bureau de poste. C'était un gros bâtiment, propriété du ruraliste, M. Charles Jaunin, et habité par sa famille et par celles de MM. Constant Pittet et Siméon Debétaz.

Le feu doit avoir pris vers les 4 h. 15 du matin. On en ignore la cause. Avec les logements ont été détruites la grange et les étables. Une partie du mobilier et une chèvre sont restées dans les flammes. On a pu sauver, en revanche, les valeurs, estampilles, etc., du bureau de poste.

Un bâtiment qui touchait la maison incendiée a souffert passablement de l'eau.

Une révolution pacifique

Stockholm, 6 octobre. — Les deux Chambres du Riksdag ont envoyé à une commission spéciale le projet du gouvernement sur la convention relative à la dissolution de l'Union.

A découper et à envoyer en même temps que la photographie

Splendide portrait gratis

Le présent coupon donne droit à un agrandissement pour famille.

Coupon spécial

Valeur 50 francs

ATELIER PARISIEN

DE PORTRAITS

A. GRANVILLE directeur

Le plus grand établissement artistique du monde offre avec le présent coupon spécial, « absolument pour rien », à titre de « réclame », un splendide agrandissement artistique fini au crayon de 50 par 40 cm., d'une valeur commerciale de 50 fr., d'une ressemblance garantie et d'une exécution parfaite, à tous ceux qui lui enverront le présent coupon avec leur photographie par la poste, sous pli non fermé et recommandé. Le but de cette offre extraordinaire est d'introduire nos travaux artistiques dans chaque famille.

N. B. Cette offre extraordinaire est valable pendant 20 jours pour la Suisse et l'Etranger. La photo originale sera renvoyée intacte avec l'agrandissement. Cette offre est vraiment faite à titre de réclame, et le client n'est pas obligé d'acheter les cadres chez nous. « L'Atelier Parisien de portraits a à sa disposition les meilleurs artistes parisiens et peut exécuter d'une façon artistique n'importe quel travail, même le plus difficile. Copie de 50,000 attestations sera envoyée gratis sur demande.

Adresser toutes les communications :

A. GRANVILLE, DIRECTEUR

Atelier parisien de portraits

52, Rue Lafayette. — PARIS

Thés de Ceylan — Thés de Chine

Maison E. STEINMANN

Thés en gros

Genève

Demandez ce thé à votre épicier.



Buanderies

A bois et à charbons
A foyer à double enveloppe
En magasin de 80, 100, 125 et 150 litres
Arrivage par wagon
Prix et conditions avantageuses chez
Jos. VEUTHEY, Martigny-Ville

Avec 5 fr. gagner 250,000 fr. en achetant un Bon Panama payable 5 fr. en souscrivant et le reste 8 fr. par mois. — Prochain tirage, 15 octobre, lots de 250,000 et 100 mille fr. et 61 lots par tirage, 6 tirages par an, 3.390,000 fr. de lots. Tous les titres seront remboursés à 400 fr. fr., soit plus du double des versements, ou par lots de 1.000 à 500.000 fr. Ecrire de suite, en envoyant un mandat-poste de 5 fr. premier versement ou demander la notice gratuite à la

Caisse Française, 19, rue Naxo, Marseille

Horlogerie, Bijouterie, Orfèvrerie **Paul ROY** MONTHEY

Omega Zénith
Le magasin le mieux assorti et vendant le meilleur marché. Tout achat est garanti sur facture: Machine à coudre. Vélocipèdes.
Vente par à compte au personnes solvables.
Réparations en tous genres, soignées et garanties
Sur demande on envoie à choix.
Alliance massive 18 carrats

Jean GATTIKER

Mécanicien-Constructeur
BEX

Vente, réparation et location de vélos et de machines à coudre, fournitures pour toute espèce de machines.
Les réparations sont garanties

Pour cause de cessation de commerce Liquidation générale

dès le 25 août de tous les articles en magasin tels que
CONFECTION POUR HOMMES et DAMES
Etoffes, Draperie, Lingerie, Bonneterie, Soierie, Mercerie, Articles p. enfants, etc.
Rabais extraordinaire
AU PETIT PARIS, BEX

A un BIJOU

est à comparer un visage doux et pur, d'un air de fraîcheur de la jeunesse, d'une peau veloutée et d'un teint rosé. Toutes ces qualités sont obtenues par l'emploi journalier du vrai

Savon au Lait de Lis

de Bergmann & Co., Zurich
(marque déposée: deux mineurs)

Pour éviter toute contrefaçons, demander partout le nouvel

Emballage noir-jaune.

En vente 75 cts. la pièce chez: MM. Ch. de Sieben-thal coiffeur à St-Maurice; Carraux pharm. Monthey; H. Zum Offen pharm. à Monthey.

La Ceinture antirhumatisme



en pure laine de chameau est incontestablement le préservatif le plus sûr et le remède le plus efficace contre le lumbago ou rhumatisme des reins. Cette couverture souple et moelleuse qui entoure le corps, est à juste raison recommandée par les autorités médicales de tous les pays, parce qu'elle a le double avantage de maintenir sur les reins et sur le ventre une température élevée qui est due aux propriétés électriques animales de la laine de chameau qui excite a peau à une sécrétion lente et régulière et donne au sang une nouvelle ardeur, qui dissipe les douleurs tout en empêchant le ballonnement du ventre et l'engorgement de la rate, dont ce précieux organe est souvent atteint quand le lumbago n'est pas soigné à temps.

Prix selon grandeur: No 1, 2 fr. 50; No 2, 3 fr. 25; No 3, 4.— fr. ou indiquer le tour de taille en cm.

Afin de persuader toute personne honorable, j'envoie 1 ceinture à l'examen.

A. Joannot-Perret, tricotage hygiéniques, Nyon



Horlogerie — Bijouterie — Lunetterie

Henri MORET

Martigny-Ville

Grand choix de Montres or, argent, métal. Pendules, réveils, morbiers.

Riche assortiment de bagues, broches, chaines, etc. etc.

Orfèvrerie-Alliances

Réparations promptes et garanties

Oméga — Montres de précision — Zénith

La Filature et Fabrique de draps et milaines

Médaille d'or, Vevey 1901

Henri Berger-Besson, à Eclépens (Vaud)

se recommande aux propriétaires de moutons pour la fabrication à façon de bons draps unis et façonnés et milaines pour hommes et femmes aux prix les plus réduits. Echantillons à disposition. Filage de laine à tricoter. Prière d'envoyer les laines en gare ou poste Eclépens (Vaud) et d'ajouter, dans chaque sac, une lettre d'instruction pour le travail.

Vente sur échantillons de bons draps, cheviotes et milaines pour hommes, femmes et enfants à prix avantageux.

Références chez Jos. CHAPPOT, anc. juge, Charrat.

Recouvrements amiables et juridiques Renseignements commerciaux dans toute la Suisse et à l'Etranger

Ventes, Achats, Locations de Propriétés de rapport et d'agrément.

Remises de tous fonds de commerces et industrie. Assurances sur la Vie et contre l'Incendie; Accidents et Responsabilité civile.

S'adresser à

J. GILLOZ, agent d'affaires Monthey

Agence et Société Immobilière de Monthey

Marclay, notaire, et Ch. Rossier

Vente et Achat d'Immeubles de toute nature, à Monthey, St-Maurice et environs. L'agence se charge aussi de négocier tous achats, ventes et locations d'immeubles. La plus grande discrétion est garantie.

Bureau chez M. Ch. ROSSIER, à Monthey



guérit boutons, dartres, éruptions de la peau, glandes clous, etc.

Le seul qui remplace l'huile de foie de morue ou les émulsions.

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de frs. 3 — et 5.50.

Exiger sur chaque flacon le nom de FRÉD. GOLLIEZ pharmacien à MORAT et la marque des 2 palmiers.

Les Comptoirs vini- coles de Genève

Place de la navigation

Téléphone 257

Ayant déjà plus de 100 dépôts ou succursales en Suisse, demandent des dépositaires, commerçants, épiciers, boulangers et autres ou particuliers, avec fortes remises. pour la vente de leurs vins français garantis naturels, à bas prix.

A louer

au centre de la ville à St-Maurice; un appartement comprenant 3 chambres et une cuisine, avec eau, cave et galetas. S'adresser au Bureau du Journal.

Laie

A vendre une belle laie portante pour fin octobre. S'adresser à Maurice Rappaz, charron, à St-Maurice.

A louer

un appartement de 5 pièces et dépendances; eau et lumière. S'adresser à M. de Stockalper, notaire St-Maurice.

Poëlier-fumiste

Célestin Borrione poëlier-fumiste à Montreux demande un apprenti.

La préférence serait donnée à un jeune homme robuste, possédant une bonne instruction primaire. Bons soins. Rétribution de suite suivant capacité.

Baisse de sucre

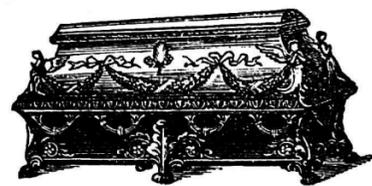
Livrable de suite 10 kg 5 kg
Stock de sucre pma Fr. 5.— 2.55
Sucre en morceaux » 5.80 2.85
Sucre en sacs » 4.80 2.45
Macaroni (Höruli) » 4.70 2.40
Beurre de Coco bon » 13.— 6.60
Graisse de lard. sup. » 13.60 6.90
Riz fin gros grains » 3.70 1.90
Bon tabac à fumer » 3.90 2.—
Tabacs en feuil. fines » 5.40 2.75
Tabac à fumer extrafin » 8.90 4.50

END HUBER, Muri (Argovie).

En 2 - 8 jours

les goîtres et toute grosseur au cou disparaissent; un flacon à 2 fr. de mon eau anti-goîtreuse suffit. Mon huile pour les oreilles guérit tout aussi rapidement bourdonnements et dureté d'oreilles. — 1 flacon, 2 fr.

S. Fischer, méd., à Grub (App. Rh.-Ext.)



TRANSPORTS FUNÈRES
pour tous pays

Plus de démarche pénible en cas de décès en

s'adressant de suite à

Th. Hessenmüller

Fabricant de cercueils, Entrepreneur de Transports funèbres

LAUSANNE, Rue Chaucrau
TÉLÉPHONE 615

C'est le moment

de se procurer:

Suif de cave

Brandt (feuilles de soufre)

Bouchons

(bondes, robinets coniques, cylindriques)

Boîtes à tonneau,

robinets avec ou sans clef,

toutes grandeurs

Bougies. — Tire-bouchons

Magasin Vve Maurice Luisier, St-Maurice

TIMBRES CAOUTCHOUC

S'adresser à

l'Imprimerie St-Augustin à St-Maurice